



BIENVENUE

à l'établissement médico-social

l'arbre de vie

à Sainte-Croix

Table des matières

Présentation de l'arbre de vie	2
La philosophie	2
Secteur gériatrique (GER)	2
Secteur psychiatrique de l'âge avancé (PAA)	2
Oasis de soin.....	2
Les chambres	3
Réception	3
Restaurant.....	3
Prise en charge médicale et interdisciplinaire	4
Médicaments, médication - Cercles qualité en EMS.....	5
Vivre au sein de l'EMS.....	5
Prestations hôtelières - les repas.....	5
Animations, divertissements	6
Bien-être	7
Visites	7
Vie spirituelle - Aumônerie.....	7
Intégration des familles.....	7
Sorties - vacances	8
Les transports	8
Les bénévoles.....	8
Guide pratique - effets personnels.....	9
Vêtements personnels	9
Objets personnels, valeurs.....	9
Critères d'admission à l'EMS	10
Admission	10
Droits et devoirs.....	10
Liste des responsables.....	12
Accès.....	13

Présentation de l'arbre de vie

L'EMS a été ouvert en septembre 2017. Il a été pensé pour être accueillant, vivant et lumineux, tout en offrant un espace de vie à l'architecture moderne.

Doté de 70 lits, il peut recevoir toute personne âgée et/ou handicapée nécessitant un hébergement gériatrique (GER) ou psychiatrique de l'âge avancé (PAA).

La philosophie

- Considérer chaque personne comme un être unique, en tenant compte de ses valeurs essentielles
- Placer la personne au cœur des soins
- Respecter sa dignité et son intégrité
- Préserver son autonomie et son bien-être
- Respecter les différences

*« Il ne suffit pas d'ajouter des années à la vie,
il faut ajouter de la vie aux années ».*

Précepte de l'organisation mondiale de la santé (OMS)

Secteur gériatrique (GER)

Ce service est destiné aux personnes dont l'état de santé ou la perte d'autonomie physique ne permet plus de rester à domicile.

Les personnes accueillies dans ce service peuvent présenter des troubles cognitifs légers à modérés.

Secteur psychiatrique de l'âge avancé (PAA)

Ce service est destiné principalement aux personnes atteintes d'une pathologie démentielle à un stade déjà avancé.

Oasis de soin

Cet espace est dédié à la phase terminale de la maladie démentielle. Une brochure spécifique de présentation vous sera remise pour vous sensibiliser aux spécificités de la prise en soins au sein de cette unité.

Le transfert d'un résident d'un secteur à l'autre de l'EMS dépend de l'évolution de son état de santé et de ses besoins. Il se fait après discussion avec le médecin, en équipe interdisciplinaire et suite à un accord formel du résident et/ou de son répondant.

Les chambres

Gériatrie : 28 chambres à 1 lit dont 1 lit de court séjour
PAA : 38 chambres à 1 lit dont 1 lit de court séjour et
1 chambre à 4 lits dans l'espace OASIS de soin

Les chambres sont individuelles avec une salle d'eau équipée d'une douche et d'un WC.

Il est possible de transformer 10 chambres individuelles en 5 chambres pour des couples (3 en PAA et 2 en gériatrie).

Nous ne mettons à disposition qu'un lit et une table de nuit afin de permettre la personnalisation de la chambre par des meubles et des décorations. Un rail est installé pour suspendre des tableaux sans abimer le mur.

Des prises de raccordement pour la radio et la télévision sont prévues.

Une ligne de téléphone privée peut être installée. Dans ce cas, les communications sont à la charge du résident, ainsi qu'une participation aux frais d'abonnement.

Réception

Le bureau d'accueil est ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00.

Quelques articles "cadeau" ou de première nécessité y sont en vente.

Restaurant

Au rez-de-chaussée, une cafétéria vous permet de boire quelque chose avec vos visiteurs.

Un restaurant accueille les familles pour un repas, uniquement le midi et sur réservation 24 heures à l'avance.



Prise en charge médicale et interdisciplinaire

Sous la responsabilité d'un médecin responsable d'EMS, ayant une spécialisation en gériatrie, une équipe médicale est à la disposition du résident pour assurer sa prise en charge.

Le résident (ou par défaut son entourage) a le choix de son médecin traitant.

En tout temps, le résident peut bénéficier de consultations médicales spécialisées autant que de prestations hospitalières du fait de la proximité de l'EMS avec l'hôpital.

Si besoin, un dentiste intervient une fois par semaine et une podologue intervient tous les quinze jours (*ces prestations ne font pas partie des prestations socio-hôtelières, ni des soins de base requis*).

Sous la responsabilité de l'infirmière responsable de l'EMS et des responsables des lieux de vie, une équipe interdisciplinaire collabore pour assurer des prestations de qualité.

Une infirmière de référence supervise les soins délivrés aux résidents et coordonne ceux-ci avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Des prestations d'ergothérapie, de physiothérapie ou de diététique sont possibles lorsqu'une indication ou une prescription médicale est posée.

Le personnel de l'EMS est au bénéfice de formations certifiantes de base. Spécifiquement, notre institution forme les collaborateurs à la philosophie de l'Humanitude et à l'accompagnement en psychiatrie de l'âge avancé autant qu'à la prise en charge de la douleur. A ce titre, nous sommes au bénéfice du "label de qualité pour la prise en charge de la douleur (5^{ème} signe vital)" de l'AIECD (association internationale ensemble contre la douleur).



Médicaments, médication - Cercles qualité en EMS

Dans le cadre de la collaboration qui nous lie avec la PHNVB (Pharmacie des Hôpitaux du Nord vaudois), un suivi systématique de la médication des résidents est effectué entre un pharmacien, le médecin responsable et l'infirmière cheffe dans le cadre de "cercles de qualité".

Cette analyse permet de s'assurer de l'optimisation des traitements de chaque résident et de viser en particulier l'économicité de ceux-ci.

Vivre au sein de l'EMS

Bien que les personnes qui nécessitent un placement en EMS requièrent un ensemble de soins, nous avons à cœur que notre établissement soit d'abord un lieu de vie.

Les équipes d'accompagnement effectuent toutes les tâches nécessaires au confort et au bien-être des résidents et répondent à leurs besoins par une aide personnalisée.

Un recueil de données précis est effectué auprès du résident et/ou auprès des proches afin d'établir les projets de soins et d'accompagnement pour personnaliser le quotidien au plus près des habitudes, des goûts et des envies du résident.

Prestations hôtelières - les repas

La cuisine du RSBJ met un soin tout particulier à la confection, à la présentation des assiettes mais également à l'équilibre nutritionnel.

Les goûts des résidents sont respectés et les textures adaptées selon les besoins. La technique du "manger main" est mise en œuvre afin que les personnes puissent manger seules le plus longtemps possible.

Souhaitant respecter le rythme de vie de chaque personne, nous assurons une flexibilité sur les horaires de repas.

- Petits déjeuners à partir de 07h00
- Pour le dîner à partir de 12h00
- Pour le souper à partir de 18h00

Pour les personnes dont l'état de santé le nécessite, les repas sont servis en chambre.

Si besoin, le cuisinier se déplace à la rencontre des résidents.

Une commission des menus, composée du chef cuisinier, de la diététicienne et des résidents qui le souhaitent se réunit tous les deux mois. Elle s'applique à composer des menus équilibrés en tenant compte des désirs et envies de chacun.

Animations, divertissements

Plusieurs activités récréatives sont proposées tout au long de la journée par les professionnels des équipes interdisciplinaires et par des bénévoles.

Ces animations se déroulent :

- Dans les étages (animation de quartier) par petits groupes ou individuellement. Elles répondent aux projets de vie des résidents.
- Dans l'espace collectif du rez-de-chaussée (animation village). Il s'agit d'activités récréatives et de groupe.

La liberté d'y participer ou pas est assurée.

Des sorties sont mises sur pied ponctuellement. Dans ce cas, un financement complémentaire est nécessaire pour y participer.

L'équipe d'animation se tient à disposition pour toutes demandes.



Bien-être

Le salon de coiffure est ouvert trois fois par semaine. Les tarifs pratiqués sont affichés à l'entrée.

Massages, réflexologie et baignoire sèche sont inclus dans le forfait socio-hôtelier.



Visites

Les visites sont libres (de préférence après 9h30 et jusqu'à 20h00).

Vie spirituelle - Aumônerie

Les représentants de différentes obédiences chrétiennes interviennent régulièrement auprès des résidents qui le souhaitent.

Les représentants des autres confessions peuvent être contactés sur demande du résident ou de la famille.

Des célébrations œcuméniques sont organisées plusieurs fois par mois.

L'équipe d'aumônerie du RSBJ offre un accompagnement spirituel au résident et aux familles. En cas de besoin, merci d'adresser vos demandes à l'infirmière du service, qui fera le lien.

Intégration des familles

Les familles sont les bienvenues.

Si elles le souhaitent, elles peuvent participer aux soins, en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire. N'hésitez pas à en parler à l'infirmière du service.

Elles sont invitées à participer à certains événements tout au long de l'année (fête des mères, Noël, anniversaires du mois, etc.).

Lors des derniers jours du résident, les familles peuvent venir librement jour et nuit. Elles peuvent alterner leur présence au chevet du résident avec des moments d'intimité dans un salon qui leur est réservé.

Sorties - vacances

Le résident habite à l'EMS. Il peut se rendre en visite dans sa famille ou chez des proches si son état de santé le permet.

De même, il est possible d'organiser quelques jours de vacances (cf. contrat d'hébergement en long séjour).

Le transport et la prise en charge sont à organiser par l'entourage.

Les transports

Les courses privées demandées par le résident ou sa famille ne sont pas prises en charge par l'établissement.

Si besoin, l'établissement peut organiser des transports privés. Ces derniers sont facturés aux tarifs en vigueur (cf. contrat d'hébergement).

Les bénévoles

Une équipe de bénévoles participe activement à la vie de la maison.

Ces personnes peuvent accompagner un résident pour un rendez-vous à l'extérieur, des visites personnalisées et à des moments ludiques tels que lecture, discussion, promenades, moments de convivialité.

Les bénévoles offrent, avec l'accord du résident et/ou de la famille, soutien et accompagnement tout au long du séjour.

Quelques personnes sont formées à l'accompagnement de fin de vie et sont à votre disposition. Au besoin, elles peuvent être appelées, si la famille ou le résident le souhaite, pour assurer une présence constante en fin de vie.



Guide pratique - effets personnels

Vêtements personnels

Une liste des vêtements nécessaires pour l'entrée à l'EMS est à disposition et un inventaire est effectué.

L'entretien du linge est compris dans le forfait socio-hôtelier.

Auparavant, celui-ci doit être identifié par une puce. Ce service n'est pas compris dans le forfait (voir contrat de séjour).



Objets personnels, valeurs

L'établissement n'est pas responsable des pertes ou dégâts causés par le résident sur ses objets personnels (lunettes, appareils auditifs, prothèses dentaires, etc.).

Nous conseillons fortement de déposer les valeurs dans le coffre du bureau d'accueil de l'hôpital. Une quittance est délivrée pour tous les dépôts.

Le résident peut ouvrir un compte personnel à la réception de l'arbre de vie afin de régler ses menues dépenses (argent de poche).

Critères d'admission à l'EMS

Toute demande d'admission doit être faite via le BRIO (Bureau Régional d'Information et d'Orientation).

L'EMS du RSBJ peut recevoir toute personne âgée ou/et handicapée dont la classe de dépendance « PLAISIR » est au moins égale ou supérieure à 4 sur 12.

Dans certains cas, en fonction d'une pathologie spécifique ou si la sécurité du résident ne peut pas être assurée, sur décision médicale, le RSBJ déterminera une orientation vers une institution adaptée.

Il en sera de même si le comportement de la personne met en péril, de manière physique ou psychique les autres résidents ou si les règles de vie en communauté ne sont pas respectées.

Admission

Après une visite de l'établissement et une discussion avec le résident et ses proches, un contrat précisant toutes les conditions, les modalités du séjour, ainsi que les coûts non compris dans le forfait, est signé.

Un entretien a lieu dans les jours qui suivent l'admission pour expliquer les modalités financières et de prise en soin.

Chaque résident est accueilli par un(e) professionnel(le) de l'équipe interdisciplinaire et une personne de référence est nommée.

En concertation avec le résident et sa famille, elle recueillera les habitudes, désirs et intérêts du résident pour construire un projet de vie.

Droits et devoirs

Nous certifions que chaque personne :

- Est au centre de notre préoccupation, considérée comme un partenaire
- Bénéficie d'une évaluation qui aboutit à une orientation vers les prestations les plus adaptées
- Est informée, écoutée, respectée et considérée
- Participe activement au choix de sa vie et aux modalités thérapeutiques offertes
- Est encouragée à préserver son autonomie.

Dans la mesure où la santé physique et psychique du résident le permet, nous lui demandons de :

- Respecter les droits des autres
- Avoir un comportement courtois et correct
- Respecter les règles de la vie communautaire (bruits, hygiène, politesse, discrétion, respect de l'intimité).

Selon la loi sur la protection des données, nous précisons qu'aucune photo ou information sur ce qui se passe au sein des services ne peut être divulguée sans l'autorisation des personnes concernées.

L'infirmière responsable de l'hébergement, le médecin et la direction se tiennent à disposition de chaque résident et/ou de son entourage pour toute remarque ou question.



La grande équipe du RSBJ se réjouit de vous accueillir
& vous souhaite un agréable séjour

Liste des responsables

Direction

- Alain PERIAT
Directeur général 024 455 16 02
 - Corinne GIROD
Directrice des soins 024 455 18 56
 - Eric Simon
Directeur adjoint 024 455 16 09
-

EMS

- Oscar Daher
Directeur médical, médecin gériatre
Responsable médical de l'EMS 024 455 11 85
 - Fabien Sylvestre
Suppléant médecin responsable médical de l'EMS
Médecin agréé 024 455 16 16
 - Suzanna Silva
Infirmière responsable du lieu de vie gériatrie 079 703 23 36
 - Florence Bailly
Infirmière responsable du lieu de vie 1 psychiatrie de l'âge avancé 079 703 55 15
 - Pierre Courtois
Infirmier responsable du lieu de vie 2 psychiatrie de l'âge avancé 079 465 14 99
 - Infirmière de jour GER
lieu de vie gériatrique 079 702 55 26
 - Infirmière de jour PAA
lieu de vie psychiatrie de l'âge avancé 079 702 67 37
-

Facturation

- Isabelle Curchod Gremion
Responsable facturation 024 455 16 07
-

Hôtellerie et restauration

- Samuel Gunthardt
Responsable hôtellerie et restauration 024 455 16 88

Accès

En voiture :

Depuis Lausanne, prendre l'autoroute A1, direction Neuchâtel
Sortir à Yverdon-Ouest
Au rond-point, prendre direction Sainte-Croix

Parking de l'EMS gratuit, à côté du bâtiment

En transports publics:

En train :

Depuis Yverdon-les-Bains, prendre le train pour Sainte-Croix sur la voie B3

Depuis la gare de Sainte-Croix, 10 minutes à pied en suivant les panneaux indicateurs.

Il est possible de réserver un bus auprès de l'entreprise de transport « Travys », en appelant au minimum 60 minutes avant au 024 455 43 30

Réseau Santé Balcon du Jura.vd

Etablissement Médico-Social

Rue des Rosiers 32

1450 Sainte-Croix

Téléphone : 024 455 19 00

Fax : 024 454 43 82

info@rsbj.ch

www.rsbj.ch